

«Dans l'agriculture suisse les filles sont sacrifiées»

Aline Chollet se bat depuis plusieurs années pour le droit à la terre des filles d'agriculteurs. Elle a aujourd'hui co-fondé une association et n'est pas prête à en démordre.

En Suisse, le capital a un genre: le masculin. C'est le constat des sociologues Céline Bessière et Sandra Contzen, et d'Aline Chollet, co-fondatrice des Femmes de la terre. Elles se sont réunies autour de cette problématique à l'occasion d'une table ronde à la Ferme de la Touvière à Genève.

Les hommes représentent 93 pour cent des chefs d'exploitation et environ 80 pour cent des propriétaires des terres agricoles en Suisse. Cette statistique relève une constante dans la transmission, qui privilégie systématiquement les fils au détriment des filles.

Qu'est-ce qui vous a amenée à vous intéresser à cette problématique?

Aline Chollet: Mes parents sont agriculteurs à Genève. Pour ma part, j'ai d'abord fait des études de fleuriste et, à la suite de ma collaboration avec ma mère pour les activités d'accueil à la Ferme, j'ai entrepris le brevet fédéral de paysanne. En 2012, après que ma famille ait perdu son terrain agricole de bail à ferme, nous avons eu une opportunité de reprise dans une ferme appartenant cette fois-ci à mon père. Ayant été «élu» successeur de mon père depuis son plus jeune âge, mon frère a repris l'entité de l'entreprise familiale. C'est à ce moment-là que j'ai exprimé mon désir de continuer les activités développées par ma mère qui consistaient à la culture de petits fruits, au maraîchage et à l'accueil à la ferme, particulièrement intéressant car étant situé à dix kilomètres d'un centre urbain. De fil en aiguille, j'ai compris que ni mon frère ni mon père n'étaient prêts à me céder des parts de l'entreprise et à m'octroyer un statut légal et égalitaire. Ça m'a pris du temps à réaliser que c'était injuste et que j'avais été évincée de ce projet dès ma jeunesse.

En quoi votre histoire fait-elle écho à celle d'autres filles d'agriculteurs?

On m'a toujours dit que mon histoire était un problème isolé, de famille, mais c'est une mécanique. Le travail de socialiser le fils à être repreneur commence très jeune. Moi, on m'a formatée à épouser un paysan. Je pense que la plupart des femmes dans mon cas sont dans le déni. Aussi parce que lorsqu'on s'oppose à ce système, nous nous mettons tout le monde à dos et subissons notamment de la violence psychologique et verbale. Pour d'autres, ça peut même aller jusqu'à de la violence physique.

Selon vous, est-ce que la situation s'améliore?

Non, au contraire. Premièrement, parce que malgré le fait que de plus en plus de femmes se forment aux métiers de la terre,

les statistiques n'évoluent pas ou très peu. Ensuite, certains politiques, organisations et institutions nous font croire que tout va bien en Suisse, que le développement en faveur de



Aline Chollet combat les discriminations liées au genre dans les métiers de la terre.

l'égalité femmes hommes est constante. Je pense que c'est une stratégie pour faire lâcher les gens de la lutte.

À la table ronde, vous avez visionné la vidéo explicative de la Politique agricole 2022+ que l'Office fédéral de l'agriculture a publiée. En quoi ce court-métrage est-il problématique?

À la fin du visionnage, on a retenu le nom du fils de la famille paysanne qui rêve de reprendre le domaine, mais la fille est comme effacée. Elle n'a pas de rêve et elle se fond dans le décor. Pour moi, cette vidéo est symptomatique de ce qui se passe dans l'agriculture suisse: Les filles sont sacrifiées et passent toujours en second plan.

Quels sont les enjeux politiques derrière cette inégalité?

En Suisse, les exploitations agricoles sont à 90 pour cent des sociétés en nom simple. D'autres formes d'entreprises feraient de toutes les personnes actives dans une ferme des employé-e-s. Ce qui améliorerait le statut des paysannes qui reste très précaire. Elles sont un tiers à n'avoir aucun statut ni rémunération. L'État préfère avoir affaire avec une seule personne pour tout ce qui est de l'ordre de l'administration. En 1980, il y avait encore 100 000 exploitations en Suisse. Elles sont moins de 50 000 aujourd'hui. Leur surface moyenne est

toujours plus grande et l'accès à la terre devient de plus en plus difficile. Au détriment des femmes mais aussi des néoruraux qui veulent cultiver. J'appelle cela un système féodal d'accaparement des terres, toujours par les mêmes personnes.

Vous êtes présidente des Femmes de la Terre, pourquoi avoir co-fondé cette association?

Caroline Jeanneret, exploitante à la Ferme de la Touvière et co-présidente de Bio Genève, Julia Burgin, membre de Cultures locales et moi-même avons des valeurs communes et nous ne nous sentions pas reconnues dans les différentes associations existantes. L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales a un discours et une portée qui s'adresse plutôt aux épouses d'agriculteurs. Tandis que les différentes structures comme Uniterre et le Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne ne ciblent pas uniquement la problématique des femmes dans l'agriculture.

Quels sont les objectifs de l'association?

Premièrement, défendre les intérêts des femmes et des personnes non binaires dans les métiers de la terre, d'un point de vue professionnel, économique, social et moral. Ensuite, nous aimerions empêcher la discrimination systémique comme le sexisme, le harcèlement, la violence verbale et physique ou encore le mobbing. Il s'agit de casser les stéréotypes de genres et cela depuis la source, familiale entre autres, et durant la formation initiale. Il faut donc informer et former ses membres sur la mécanique d'exclusion des femmes. Un des buts de l'association est d'encourager les femmes et les personnes non binaires à choisir un métier de la terre. L'idée est aussi de créer un réseau pour échanger les connaissances techniques des métiers liés à la terre entre ses membres pour développer une solidarité. Enfin, nous souhaitons être actives au niveau des politiques cantonales et fédérales pour déclencher un changement structurel afin de promouvoir la représentation des femmes et des personnes non binaires dans les diverses instances décisionnelles des métiers de la terre.

Comment comptez-vous y parvenir?

Nous avons récemment collaboré avec Delphine Klopfenstein, membre du Conseil national, pour qu'elle dépose un postulat «Pour un accès égalitaire au statut de cheffe d'exploitation agricole» au Parlement le 12 septembre dernier. Ce postulat avait pour but de demander au Conseil fédéral d'évaluer les mesures efficaces pour garantir un accès égalitaire au statut d'exploitante agricole. Après de nombreuses prises de paroles, seulement 70 des 190 conseillers et conseillères nationales ont soutenu ce postulat. Nous préparons en ce moment d'autres prises de parole au Parlement.

D'ici 2035, la moitié des chef-fe-s d'exploitations agricoles actuels partiront à la retraite, comment envisagez-vous l'avenir?

C'est une opportunité d'utiliser le temps qui nous reste d'ici là pour faire changer les mentalités et la politique suisse à ce sujet. Il y a deux options qui s'offrent à nous: Soit la surface moyenne des fermes augmentera davantage, soit c'est l'occasion de prioriser l'accès à la terre pour les femmes et les personnes qui souhaitent cultiver sans avoir de possibilité de reprise dans le cadre familial. Il faut vraiment essayer de faire évoluer le droit foncier rural d'ici là.

Interview: Emma Homère



Femmes de la Terre

L'association couvre tous les métiers de la terre (pas seulement liés à l'agriculture). Vous pouvez adhérer comme membre si vous vous sentez concerné-e-s par cette problématique, que vous soyez impliqué-e-s dans un métier de la terre ou pas, afin d'être mis au courant des événements de l'association.

→ femmesdelaterre@proton.me

tél. 079 542 96 90

En Suisse, 93 pour cent des chefs d'exploitation sont des hommes. Le système de reprise favorise souvent les fils au détriment des filles.

